

Code stage F9

AUTISME et loisirs

Approfondissement

Les difficultés particulières liées à l'autisme se retrouvent au niveau de l'imagination et de la compréhension sociale, fonctions nécessaires à l'élaboration de situations de jeux.

L'amélioration fonctionnelle des aptitudes d'indépendance dans les loisirs augmente la qualité de vie, dans l'enfance tout autant qu'à l'âge adulte, et augmentent les possibilités d'intégration dans la communauté.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les évaluations informelles dans le domaine des loisirs, de sélectionner les priorités pour les activités à proposer aux personnes avec autisme en fonction des résultats de l'évaluation, de l'âge et de leurs goûts et intérêts.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Introduction théorique
 Les Loisirs : définition et importance
 Les difficultés des personnes avec autisme
 Comment développer les loisirs chez les personnes avec autisme ?
 Evaluation du fonctionnement général
 Evaluation de la communication
 Evaluation des intérêts
 Evaluation du niveau cognitif du jeu
 Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 – 7 heures

Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
 Comment apprendre une activité de loisir ?
 Structuration
 Analyse de tâche
 Adaptation du matériel
 Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
 Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 11 et 12 mars 2019

3 et 4 juin 2019

14 et 15 octobre 2019

Animateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
 B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 340 euros

Prof. libérale : 300 euros


AVS : 134 euros

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences
 acquises par le
 stagiaire à l'issue
 de la session :

14 heures

 Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

 Communication

 Stratégies d'enseignements

 Evaluations formelles et informelles